

ANNULÉ - Visio-conférence pour les élu.e.s - La laïcité : un principe républicain fondamental, le 30 septembre 2021
(/rencontre/annule-visio-conference-pour-les-elues-la-laicite-un-principe-republicain-fondamental-le)



Valeurs de la République
et **Laïcité**

Chapo

Cette visio-conférence est annulée, faute de participants.

Suite aux ateliers consacrés à la politique de la ville en novembre-décembre derniers, Labo Cités propose aux élus municipaux et intercommunaux un temps d'échanges consacré à la laïcité. Principe fondamental de la république, la laïcité est au cœur des débats et controverses médiatiques. Les contresens et les malentendus - y compris au sein des institutions - contribuent à entretenir des tensions. Dans ce contexte, la pédagogie de la laïcité est essentielle. Labo Cités s'y emploie depuis 2016 dans le cadre du [plan de formation « Valeurs de la République et laïcité »](https://laicite.labo-cites.org/actions-plan-national-de-formation-valeurs-de-republique-laicite/) (<https://laicite.labo-cites.org/actions-plan-national-de-formation-valeurs-de-republique-laicite/>) à travers la formation et la sensibilisation de près de 1000 acteurs de la politique de la ville.

Nous proposons une séance, en visio-conférence sur Zoom :

le Jeudi 30 septembre 2021 de 17h30 à 20h

Une première séance a eu lieu le lundi 7 juin 2021 de 14h30 à 17h00.

Objectifs de la rencontre :

- Sensibiliser au principe de laïcité
- Susciter une dynamique d'échanges entre élu.e.s

Déroulé :

- Tour de table
- Apports historiques et juridiques
- Échanges

Cette séance sera basée sur l'apport de connaissances et l'interactivité entre les animateurs et les participant.e.s.

Animation : Fabien Bressan, adjoint de direction, Marjorie Fromentin et Marion Pollier, chargées de mission à Labo Cités

Cette visio-conférence est réservée aux élu.e.s exerçant dans les territoires en politique de la ville (échelon communal ou intercommunal) en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Sessions dispensées dans



Valeurs de la République
et **Laïcité**